



***Banque Cantonale Neuchâteloise
Neuchâtel***

***Rapport de l'organe de révision
au Conseil d'Etat sur l'audit des comptes
annuels 2014***



Rapport de l'organe de révision
au Conseil d'Etat sur l'audit des comptes annuels de
Banque Cantonale Neuchâteloise
Neuchâtel

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banque Cantonale Neuchâteloise, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes de banques et sont conformes à la loi suisse.

Autre information

Le présent rapport remplace notre rapport daté du 30 mars 2015 et inclut de surcroît une confirmation que les comptes annuels au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes des banques.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la Loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise et recommandons d'approuver les annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Patrick Fritz
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Raphaël Marclay
Expert-réviseur

Neuchâtel, le 22 mai 2015

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Comptes annuels 2014

Bilan au 31 décembre 2014 avant répartition du bénéfice (en milliers de francs)	Annexes	au 31.12.2014	au 31.12.2013	Variations en CHF	Variations en %
Actifs					
Liquidités		847'904	510'631	337'273	66,1
Créances résultant de papiers monétaires		0	787	-787	-100,0
Créances sur les banques		697'065	643'123	53'942	8,4
Créances sur la clientèle	3.1	1'153'610	1'156'344	-2'734	-0,2
Créances hypothécaires	3.1	6'751'064	6'518'399	232'665	3,6
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3.2	17	41	-24	-58,5
Immobilisations financières	3.2	408'135	362'310	45'825	12,6
Participations	3.2-3.3	20'815	20'199	616	3,0
Immobilisations corporelles	3.4	38'543	39'226	-683	-1,7
Comptes de régularisation		12'905	14'593	-1'688	-11,6
Autres actifs	3.5	48'982	26'802	22'180	82,8
Total des actifs		9'979'040	9'292'455	686'585	7,4
Total des créances de rang subordonné		530	530	0	
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		110'685	154'630	-43'945	
<i>dont créances sur le canton de Neuchâtel</i>		0	50'000	-50'000	
Passifs					
Engagements envers les banques		1'463'231	888'543	574'688	64,7
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		3'554'261	2'840'606	713'655	25,1
Autres engagements envers la clientèle		2'078'129	2'813'141	-735'012	-26,1
Obligations de caisse		219'479	252'666	-33'187	-13,1
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8	1'838'000	1'729'000	109'000	6,3
Comptes de régularisation		33'503	34'366	-863	-2,5
Autres passifs	3.5	56'907	32'832	24'075	73,3
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	37'619	40'060	-2'441	-6,1
Réserve pour risques bancaires généraux	3.9	327'436	303'099	24'337	8,0
Capital de dotation	3.10	100'000	100'000	0	0,0
Réserve légale		202'022	192'202	9'820	5,1
Autres réserves		35'000	35'000	0	0,0
Bénéfice reporté		120	84	36	42,9
Bénéfice de l'exercice		33'333	30'856	2'477	8,0
Total des passifs		9'979'040	9'292'455	686'585	7,4
Total des engagements de rang subordonné		0	0		
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		7'961	9'267	-1'306	
<i>dont engagements envers le canton de Neuchâtel</i>		6'919	8'213	-1'294	
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels	3.1-4.1	20'537	20'309	228	1,1
Engagements irrévocables	3.1-4.2	332'791	315'570	17'221	5,5
Engagements de libérer des versements supplémentaires	3.1	14'165	11'401	2'764	24,2
Instruments financiers dérivés:	4.3				
- Valeur de remplacement positive		391	25'203	-24'812	-98,4
- Valeur de remplacement négative		51'102	7'852	43'250	550,8
- Montant du sous-jacent		990'283	1'239'098	-248'815	-20,1
Opérations fiduciaires	4.4	8'402	8'288	114	1,4

Compte de résultat au 31 décembre 2014 (en milliers de francs)	Annexes	au 31.12.2014	au 31.12.2013	Variations en CHF	Variations en %
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire					
Résultat des opérations d'intérêts					
Produit des intérêts et des escomptes		167'804	167'347	457	0,3
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		26	7	19	271,4
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		4'831	4'712	119	2,5
Charges d'intérêts		-81'289	-84'585	3'296	3,9
Sous-total résultat des opérations d'intérêts		91'372	87'481	3'891	4,4
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service					
Produit des commissions sur les opérations de crédit		1'632	1'742	-110	-6,3
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		16'186	17'648	-1'462	-8,3
Produit des commissions sur les autres prestations de service		4'202	3'915	287	7,3
Charges de commissions		-1'038	-1'025	-13	-1,3
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		20'982	22'280	-1'298	-5,8
Résultat des opérations de négoce	5.2	8'978	9'239	-261	-2,8
Autres résultats ordinaires					
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		2'736	1'851	885	47,8
Produit des participations		1'320	1'613	-293	-18,2
Résultat des immeubles		133	135	-2	-1,5
Autres produits ordinaires		5'114	4'544	570	12,5
Autres charges ordinaires		-1'779	-2'446	667	-27,3
Sous-total autres résultats ordinaires		7'524	5'697	1'827	32,1
Charges d'exploitation					
Charges de personnel	5.3	41'775	40'182	1'593	4,0
Autres charges d'exploitation	5.4	19'926	21'310	-1'384	-6,5
Sous-total charges d'exploitation		61'701	61'492	209	0,3
Bénéfice brut		67'155	63'205	3'950	6,2
Amortissements sur l'actif immobilisé		11'470	11'992	-522	-4,4
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		572	269	303	112,6
<i>Résultat intermédiaire</i>		<i>55'113</i>	<i>50'944</i>	<i>4'169</i>	<i>8,2</i>
Produits extraordinaires	5.5	4'550	5'129	-579	-11,3
Charges extraordinaires	5.5	26'330	25'217	1'113	4,4
Bénéfice de l'exercice		33'333	30'856	2'477	8,0

Tableau de financement au 31.12.2014
(en milliers de francs)

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Flux de fonds du résultat opérationnel (Financement interne)				
Résultat de l'exercice	33'333		30'856	
Amortissements sur l'actif immobilisé	11'470		11'992	
Correctifs de valeurs et provisions		2'441		1'843
Comptes de régularisation actifs	1'688			3'360
Comptes de régularisation passifs		863		4'476
Autres actifs		22'180		16'465
Autres passifs	24'075		13'163	
Versement à la trésorerie de l'Etat de Neuchâtel		21'000		20'000
Total	70'566	46'484	56'011	46'144
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Réserve pour risques bancaires généraux	24'337		22'194	
Capital de dotation				
Total	24'337	0	22'194	0
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé				
Participations		616		
Immeubles		1'453		2'266
Autres immobilisations corporelles		9'334		10'554
Total	0	11'403	0	12'820
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et à long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques		160'000	100'000	
- Engagements envers la clientèle		10'000	50'000	
- Obligations de caisse		16'029		27'817
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	28'000		178'000	
- Fonds d'épargne et de placement	713'655		85'680	
- Créances sur la clientèle	46'116			5'544
- Créances hypothécaires		231'887		793'175
- Immobilisations financières		25'954		67'115
Opérations à court terme				
- Engagements envers les banques	734'688			25'889
- Engagements envers la clientèle		725'012	428'310	
- Obligations de caisse		17'158		91'478
- Prêts de la Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses	81'000		39'000	
- Créances résultant de papiers monétaires	787		643	
- Créances sur les banques		53'942		142'164
- Créances sur la clientèle		43'382		1'856
- Créances hypothécaires		778	370'342	
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	24		185	
- Immobilisations financières		19'871	51'386	
Total	1'604'270	1'304'013	1'303'546	1'155'038
Etat des liquidités				
Liquidités		337'273		167'749
Total Sources de fonds	1'699'173		1'381'751	
Total Emplois de fonds		1'699'173		1'381'751

Emploi du bénéfice au bilan pour 2014
(en milliers de francs)

	Exercice de référence	Exercice précédent
Le bénéfice de l'exercice s'élève à	33'333	30'856
auquel nous ajoutons le solde reporté de l'exercice précédent	120	84
Solde à répartir	33'453	30'940
sur lequel nous payons l'intérêt du capital de CHF 100'000'000.- à 5%	5'000	5'000
et nous répartissons conformément à l'art. 11 LBCN comme suit:		
- à la réserve légale	10'791	9'820
- à l'Etat de Neuchâtel	17'500	16'000
<i>dont à titre de rémunération de la garantie de l'Etat</i>	1'314	1'270
<i>dont à titre d'attribution complémentaire</i>	16'186	14'730
- report à nouveau	162	120
	33'453	30'940

Annexe du boucllement 2014

1. Commentaires relatifs à l'activité et mention de l'effectif du personnel

Activités

L'article 1 de la loi sur la Banque Cantonale Neuchâteloise stipule que la banque a pour but de contribuer au développement économique et social du canton en offrant, dans l'intérêt général, les services d'une banque universelle. Elle a le statut de négociant en valeurs mobilières. Le rayon d'activité de la banque se situe essentiellement dans le canton. L'implantation géographique comporte un siège à Neuchâtel, une succursale à La Chaux-de-Fonds et onze agences réparties sur l'ensemble du territoire du canton.

Opérations au bilan

L'activité la plus importante de la banque est déployée dans le domaine des crédits hypothécaires et commerciaux. Les prêts à la clientèle sont généralement couverts par des gages hypothécaires. La plus grande partie des crédits sert au financement d'immeubles d'habitation. Les crédits commerciaux sont accordés contre garantie ou en blanc. Les opérations interbancaires sont en majeure partie effectuées à court terme. La banque est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses et se refinance auprès de cet organisme. La banque détient un portefeuille de titres dans le cadre du placement de ses excédents de trésorerie à moyen et long termes, enregistré dans les immobilisations financières. Le risque de taux du bilan est géré par le biais d'instruments financiers dérivés.

Opérations de négoce

La banque exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique, en outre, dans un cadre limité, pour son propre compte, un négoce actif de titres de créance (obligations) et de titres de participation (actions, fonds de placement). Pour le négoce de titres pour propre compte, la banque privilégie des valeurs de première qualité. L'utilisation de produits financiers dérivés à des fins de négoce n'est pas autorisée.

Opérations de commissions et de prestations de services

La banque est active dans la gestion de fortune, les placements fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que les transactions sur titres pour le compte de la clientèle et les opérations d'émission. Elle fournit à la clientèle des prestations dans le domaine Internet (trafic des paiements et passation d'ordres de bourse en ligne).

Externalisation des activités

La banque peut déléguer des prestations de services à d'autres entreprises (outsourcing). Sont principalement concernées les activités en relation avec l'informatique. La banque assume la responsabilité relative au domaine confié à une entreprise externe. La banque utilise la plate-forme informatique Finnova qui est hébergée auprès de la société Swisscom IT Services Finance AG, Fribourg. De plus, la banque a confié la gestion applicative (Application Management) de ses activités informatiques liées à Finnova à la société Swisscom IT Services Finance AG, Fribourg.

La banque utilise le prestataire de service externe Swiss Post Solutions AG à Zürich, pour les prestations de scannage de tous les documents de la banque ainsi que le traitement du trafic des paiements. Ces externalisations font l'objet de contrats de services détaillés. Afin de conserver la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires de service sont soumis au secret bancaire.

Personnel

A fin 2014, l'effectif du personnel s'élevait à 300 collaboratrices et collaborateurs. Converti en postes à temps complet, le nombre d'emplois est de 264,2 (274,1 à fin 2013), auquel il faut ajouter 18 apprenties et apprentis.

Evaluation des risques

Le Conseil d'administration examine régulièrement les principaux risques d'activité, décrits ci-après, auxquels la banque est exposée. L'évaluation tient compte des mesures visant à limiter les risques, ainsi que des contrôles internes prévus à cet effet. Le Conseil d'administration veille à l'existence de mesures assurant le contrôle permanent au sein des secteurs de la banque, à l'évaluation des paramètres influençant le profil de risque et à leur prise en compte lors de l'établissement des états financiers.

Risques de défaillance

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements. La banque limite les risques résultant des crédits en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. Son système de notation donne à la banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des notations et une communication régulière avec la clientèle permettent à la banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation de biens immobiliers, la banque a édicté des procédures détaillées. La valeur de réalisation, sur laquelle sera basé le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- ◀ Objet habité par son propriétaire : valeur intrinsèque
- ◀ Objet de rendement : valeur de rendement
- ◀ Objets commerciaux et industriels utilisés par leur propriétaire : valeur d'usage ou valeur de rendement
- ◀ Terrain à construire : valeur du marché compte tenu du potentiel constructible

La banque a constitué une base de données informatisée des valeurs immobilières du canton de Neuchâtel qui lui permet de contrôler la plausibilité des estimations retenues. Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et de la valeur de nantissement des gages retenue par la banque. En principe, chaque engagement hypothécaire doit être amorti. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système informatisé d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés semestriellement. Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la banque évalue les preneurs de crédit selon un système de notation comprenant quatre catégories pour les corporations de droit public, neuf catégories pour la clientèle individuelle et onze catégories pour les entreprises. Ce système permet à la banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

Risques de taux

Les risques de variation des taux sont périodiquement évalués. Basée sur la méthode des taux de marché, la surveillance est axée sur la valeur actualisée des capitaux propres. Un outil informatique permet à la banque d'effectuer des calculs de variation de la valeur de marché des fonds propres ainsi que des tests de résistance au stress. Au besoin, la banque fait appel à des spécialistes externes.

Risques de marché

Les risques de marché, représentés avant tout par les risques de positions liées aux opérations de négoce de titres et du commerce de devises, font l'objet d'un système de limites et sont surveillés quotidiennement.

Risques de liquidités

Les risques de liquidités sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont définis comme des risques de pertes directes ou indirectes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable aux procédures, au facteur humain, aux systèmes ou à des événements extérieurs. Des règlements et des directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques. Le système de contrôle interne est vérifié par la révision interne, qui rend directement compte de ses travaux au Conseil d'administration. La Direction rapporte annuellement au Conseil d'administration sur la qualité du système de contrôle interne.

Conformité et risques juridiques

Le responsable de conformité (compliance) contrôle le respect par la banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours et veille à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

2. Principes comptables et d'évaluation

Principes généraux

Les comptes annuels de la Banque Cantonale Neuchâteloise sont établis conformément au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques et à l'ordonnance d'exécution y relative, ainsi qu'aux directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes de la FINMA. Les comptes annuels sont établis selon le principe de l'image fidèle.

Saisie des opérations et inscription au bilan

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées immédiatement en vue de la détermination du résultat.

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains et pertes résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la réévaluation, aux taux de change en vigueur à la date du bilan, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat.

Taux de change utilisés pour la conversion des principales monnaies étrangères à la date de clôture :

	au 31.12.2014	au 31.12.2013
EUR	1,2025	1,2263
USD	0,9893	0,8907

Principes généraux d'évaluation

Les actifs et passifs, ainsi que les affaires hors bilan publiées sous une même rubrique, font toujours l'objet d'une évaluation individuelle.

Liquidités, créances sur les banques et engagements au passif

Le principe de la valeur nominale est appliqué pour ces positions du bilan. Les agios et disagio des prêts de la Centrale de lettres de gage sont délimités jusqu'à leur échéance (accrual method).

Créances résultant de papiers monétaires

Il s'agit d'effets de change et de chèques qui sont évalués à la valeur nominale. Lorsque l'échéance est postérieure à la date de clôture du bilan, le produit des escomptes est corrigé pour la période restant à courir par un compte de régularisation figurant au passif.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires

Il s'agit des crédits d'espèces accordés par la banque à ses clients. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dûs au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. Le montant du correctif de valeur correspond en principe à la totalité de la créance, diminuée de la valeur de liquidation des éventuelles sûretés mises en garantie. Les opérations hors bilan, tels que les engagements fermes et les garanties, sont comprises dans cette évaluation. Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance » ; la banque renonce par conséquent à les comptabiliser au compte de résultat et les enregistre directement sous la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ». Un système de notation permet une évaluation du risque de solvabilité : chaque contrepartie reçoit une notation située entre 1 et 11 (1 étant la meilleure catégorie de solvabilité et 11 la moins bonne).

La catégorie 11 contiendra les créances à l'égard des clients faisant l'objet de correctifs de valeurs individualisés. Afin de tenir compte des risques inhérents aux créances de la banque contre les autres débiteurs, une provision forfaitaire est constituée. Elle représente le quart de la part non couverte des engagements contractés par les débiteurs de la catégorie 10. La valeur des couvertures immobilières remises à la banque est établie sur la base de normes internes d'estimation, auxquelles un taux d'avance différencié est appliqué en fonction de la nature du gage (habitation, commerce/artisanat, industrie, terrain, etc.). Les valeurs mobilières font l'objet d'un traitement analogue, tenant compte des degrés de sécurité et de liquidités des valeurs concernées. Les opérations hors bilan sont traitées de la même manière, qu'il s'agisse d'engagements fermes ou de garanties conditionnelles. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés ont été réglés, le service de la dette a repris normalement et les critères de solvabilité sont remplis et que cela est constaté par un changement de la note de solvabilité. Pour le portefeuille de crédits à la consommation, qui comprend un grand nombre de petites créances, les correctifs de valeurs des crédits à la consommation sont déterminés par la qualité du débiteur.

Titres et métaux précieux destinés au négoce

Les positions de négoce sont évaluées à leur juste valeur à la date du bilan (prix de marché). Les bénéfices et pertes découlant de cette évaluation sont comptabilisés sous « Résultat des opérations de négoce ».

Immobilisations financières

Les titres de créance sont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance et sont évalués à la valeur d'acquisition. L'éventuel agio ou disagio sur les titres à revenu fixe est respectivement valorisé ou amorti jusqu'à l'échéance (accrual method). Les autres positions en titres, telles que les actions, sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire au prix d'achat ou à la valeur du marché lorsque cette dernière est inférieure. Les dépôts d'or sont évalués à la valeur du marché. Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente apparaissent sous cette rubrique à la valeur d'acquisition, déduction faite d'un éventuel amortissement nécessaire jusqu'à la valeur effective du marché. Ensuite, ils sont évalués à la valeur de liquidation.

Participations

Les participations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite, le cas échéant, des amortissements nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immeubles à l'usage de la banque sont amortis selon leur durée de vie prévisible, mais au maximum 33 ans. Les autres immeubles sont amortis au maximum sur 50 ans. Les travaux d'aménagement ou de transformation des comptoirs bancaires sont amortis sur cinq ans au maximum. Le matériel informatique et les logiciels informatiques sont amortis sur leur durée de vie, mais au maximum sur trois ans. Les bancomats sont amortis en une année. Les immobilisations corporelles, telles que le mobilier et les machines, sont amorties chaque année à raison de 100% compte tenu de la faible matérialité des montants individuels. L'actualité de la valeur des immobilisations est revue chaque année. Si cet examen fait apparaître un changement de la durée d'utilisation ou une diminution de valeur, la banque amortit la valeur comptable résiduelle selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation ou procède à un amortissement non planifié. Les amortissements planifiés et les amortissements supplémentaires sont comptabilisés au débit de la rubrique « Amortissements sur l'actif immobilisé » du compte de résultat.

Engagements de prévoyance

La Caisse de retraite et d'invalidité de la banque assure un plan de prévoyance en primauté des prestations. L'organisation, la gestion et le financement du plan de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux statuts, ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. Chaque année, les avantages ou engagements économiques sont calculés à la date du bilan sur la base des états financiers de l'institution de prévoyance, et traités conformément à la norme Swiss GAAP RPC 16.

Correctifs de valeurs et provisions

Pour chaque risque existant, des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de prudence. Les constitutions de correctifs de valeurs et de provisions sont portées au compte de résultat de manière nette (nouvelles constitutions moins dissolutions des postes économiquement plus nécessaires). Les recouvrements provenant de créances totalement amorties sont crédités au poste du compte de résultat « Produits extraordinaires ». Les correctifs de valeurs individuels et forfaitaires, ainsi que les provisions destinées à la couverture des risques de défaillance et des autres risques sont portés au bilan sous la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ».

Réserve pour risques bancaires généraux

La réserve pour risques bancaires généraux peut couvrir des pertes imprévisibles dues aux risques inhérents aux opérations bancaires et représente des fonds propres pour notre établissement.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer des versements supplémentaires

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques reconnaissables font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

Instruments financiers dérivés, opérations de couverture

La banque utilise des instruments financiers dérivés uniquement à des fins de couverture du risque de taux résultant du bilan. Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Le résultat des dérivés que la banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan est délimité sur la durée (accrual method). La réévaluation des opérations de couverture est présentée dans le « Compte de compensation » sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ». Les effets de couverture ainsi que les buts visés par les opérations de couverture sont documentés. La banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations de couverture ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées, pour la partie excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles. Les opérations à terme sur devises et métaux précieux conclues avec la clientèle sont immédiatement retournées sur le marché. Ces opérations sont reflétées au compte de résultat selon le principe de réalisation.

Changement des principes comptables et d'évaluation

Les principes comptables et d'évaluation n'ont subi aucune modification matérielle au cours de l'exercice sous revue.

3. Informations se rapportant au bilan (en milliers de francs)

3.1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan		Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Collectivités de droit public	Total
Prêts						
Créances sur la clientèle		245'672	114'742	491'929	301'267	1'153'610
Créances hypothécaires		6'505'436	242'210	3'418		6'751'064
Immeubles d'habitation		5'463'190	242'210	3'418		5'708'818
Immeubles commerciaux		601'064				601'064
Immeubles artisanats et industries		278'445				278'445
Autres		162'737				162'737
Total des prêts	Exercice de référence	6'751'108	356'952	495'347	301'267	7'904'674
	Exercice précédent	6'549'282	310'136	551'316	264'009	7'674'743
Hors bilan						
Engagements conditionnels		4'759	7'913	7'865		20'537
Engagements irrévocables		221'882		80'909	30'000	332'791
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires				14'165		14'165
Total hors bilan	Exercice de référence	226'641	7'913	102'939	30'000	367'493
	Exercice précédent	220'927	12'022	114'331		347'280

Prêts compromis	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
Exercice de référence	33'972	18'314	15'658	15'446
Exercice précédent	34'417	18'667	15'750	15'407

La différence entre le montant net et les correctifs de valeurs individuels se justifie par la nécessité de ne provisionner que partiellement certaines positions, la capacité de remboursement des débiteurs concernés étant suffisante.

3.2.a Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	Exercice de référence	Exercice précédent
Titres de créance		
cotés		
non cotés		
Titres de participation		
Métaux précieux	17	41
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	17	41

3.2.b Immobilisations financières

	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
	Valeur comptable		Juste valeur	
Titres de créance	345'944	304'104	354'806	307'658
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	345'944	304'104	354'806	307'658
<i>dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse</i>				
Titres de participation	24'934	24'826	28'529	29'082
<i>dont participations qualifiées</i>				
<i>dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse</i>	24'934	24'826	28'529	29'082
Métaux précieux	36'538	32'661	36'538	32'661
Immeubles	719	719	719	719
Total	408'135	362'310	420'592	370'120
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	345'944	304'104	354'806	307'658

3.2.c Participations

	Exercice de référence	Exercice précédent
avec valeur boursière	15'120	15'120
sans valeur boursière	5'695	5'079
Total des participations	20'815	20'199

3.3 Participations essentielles

		Exercice de référence		Exercice précédent
Raison sociale et siège	Activité	Capital	Part au capital	Part au capital
Parking Place Pury SA, Neuchâtel	Divers	3'400	14%	14%
Parking Place du Port SA, Neuchâtel	Divers	3'100	8%	8%
Parking du Seyon SA, Neuchâtel	Divers	1'200	12%	12%
NEODE SA, Neuchâtel	Transfert de technologie	500	11%	11%
FINARBIT SA, Küsnacht	Courtage			5%
Banque Cantonale du Jura, Porrentruy	Banque	42'000	9%	9%

3.4 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Change-ment d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
Participations minoritaires évaluées au prix d'acquisition corrigé des amortissements nécessaires	27'171	6'972	20'199		785	169		20'815
Total des participations	27'171	6'972	20'199		785	169		20'815
Immeubles à l'usage de la banque (y compris travaux de rénovation)	95'127	66'943	28'184		5'719	4'265	2'026	27'612
Autres immeubles	14'613	11'590	3'023				85	2'938
Autres immobilisations corporelles (y compris logiciels)	124'063	116'044	8'019		9'334		9'360	7'993
Total des immobilisations corporelles	233'803	194'577	39'226		15'053	4'265	11'471	38'543
Valeur d'assurance incendie des immeubles				92'379				
Valeurs d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles				16'550				

3.5 Autres actifs et autres passifs

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés				
Opérations de couverture - Gestion du bilan		50'435	22'496	7'531
Opérations de négoce - Contrats à terme sur devises et métaux avec la clientèle	391	667	2'707	321
Total des valeurs de remplacement des instruments dérivés	391	51'102	25'203	7'852
Compte de compensation	46'832			20'937
Impôts indirects	1'112	2'439	1'494	2'717
Comptes de règlement	639	2'089	91	63
Postes divers	8	1'277	14	1'263
Total des autres actifs et passifs	48'982	56'907	26'802	32'832

3.6 Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur comptable du gage	Engagements effectifs	Valeur comptable du gage	Engagements effectifs
a. Actifs mis en gage et cédés aux fins de garantie ainsi que les engagements effectifs correspondants				
Titres déposés en garantie du crédit lombard BNS	29'063		27'094	
Titres hypothécaires en couverture des créances nanties en faveur de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	2'190'474	1'738'000	1'944'825	1'629'000
Autres	35'000	35'000	19'000	19'000
b. Opérations de prêt et de pension effectuées avec des titres				
Prétentions découlant de la mise en gage « cash » lors de la conclusion d'une prise de pension				
Engagements découlant du « cash » reçu lors de la mise en pension	150'000			
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de la mise en pension	149'383			
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre de la mise en pension				

3.7 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	Exercice de référence	Exercice précédent
	18'153	15'342

3.7.1 Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque

Le personnel de la banque est assuré auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité de la Banque Cantonale Neuchâteloise. Tous les collaborateurs et collaboratrices sont couverts par un plan de prévoyance en primauté des prestations. L'âge de la retraite est de 62 ans pour les hommes et les femmes. Le montant annuel de la rente de retraite acquise au jour de la fin du rapport de service est en fonction des années d'assurance accomplies, y compris les années achetées et sous déduction des années perdues. Pour 37 années d'assurance accomplies, elle est égale à 60% du traitement assuré. Pour une durée d'assurance inférieure ou supérieure, elle est réduite ou augmentée de 1/37^{ème} de son montant par année manquante ou supplémentaire. Le montant annuel de la rente de retraite servie est diminuée de 5% par année d'anticipation.

Dans le courant de l'année 2014, le Comité de la Caisse de retraite a pris la décision d'opter désormais pour un plan en primauté des cotisations entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015.

3.7.2 Avantages / engagements économiques provenant d'un excédent de couverture / découvert

Les comptes annuels révisés de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 112,01% à fin 2013, respectivement de 103,71% à fin 2012 par rapport à l'exigence de l'OPP 2.

La réserve de fluctuation de valeurs a atteint l'objectif réglementaire tant à fin 2013 qu'à fin 2012. L'excédent d'actif calculé selon la norme Swiss GAAP RPC 16 n'est pas porté au bilan, la banque n'ayant pas l'intention de tirer profit de cet avantage économique.

Il existe, selon les informations fournies par la caisse de retraite, un excédent de couverture au 31.12.2014.

3.7.3 Réserves de cotisations de l'employeur

Il n'existe pas de réserves de cotisations d'employeur auprès de la Caisse de retraite et d'invalidité du personnel de la banque pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

3.7.4 Charges de personnel	Exercice de référence	Exercice précédent
Les contributions de l'employeur s'élèvent à : (dont contribution liée au changement de système de primauté de la caisse de retraite (charge non récurrente)	5'123 1'600	3'634

3.8 Emprunts obligataires en cours

	Taux d'intérêt moyen pondéré	Échéances	Valeur nominale	
Emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses	1,76%	2015 - 2029	1'738'000	
<i>Exercice précédent</i>	1,86%	2014 - 2029	1'629'000	
	Année émission	Taux intérêt	Remboursement	Valeur nominale
Propres emprunts	2012	1,25%	26.04.2021	100'000
<i>Exercice précédent</i>	2012	1,25%	26.04.2021	100'000
Total				1'838'000
<i>Exercice précédent</i>				1'729'000

3.9 Correctifs de valeurs et provisions, réserve pour risques bancaires généraux	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Recouvrements, intérêts en souffrance, différences de change	Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions						
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrements et risques-pays)	36'328	-1'011	38	2'784	-2'521	35'618
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	3'602	-1'601				2'001
Autres provisions	130				-130	0
Total des correctifs de valeurs et provisions	40'060	-2'612	38	2'784	-2'651	37'619
A déduire :						
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif						
Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan	40'060	-2'612	38	2'784	-2'651	37'619
Réserve pour le parrainage de manifestations sportives, culturelles et de formation	785				-785	0
Réserve pour prix à l'innovation	5'026				-578	4'448
Réserve pour soutien PME	3'500					3'500
Réserve pour risques bancaires généraux	293'788			25'700		319'488
Total de la réserve pour risques bancaires généraux	303'099			25'700	-1'363	327'436

3.10 Capital de dotation

	Exercice de référence	Exercice précédent
Versé intégralement par l'Etat du canton de Neuchâtel	100'000	100'000

3.11 Justification des capitaux propres

Capitaux propres au début de l'exercice de référence	
Capital de dotation	100'000
Réserve légale	192'202
Réserve pour risques bancaires généraux	303'099
Autres réserves	35'000
Bénéfice au bilan	30'940
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	661'241
Réserves pour risques bancaires généraux :	
+ Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	25'700
- Utilisation de la réserve pour manifestations sportives, culturelles et de formation	-785
- Utilisation de la réserve pour Prix à l'innovation	-578
- Versement à la trésorerie de l'Etat du Canton de Neuchâtel	-21'000
+ Bénéfice de l'exercice de référence	33'333
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)	697'911
dont	
Capital de dotation	100'000
Réserve légale	202'022
Réserve pour risques bancaires généraux	327'436
Autres réserves	35'000
Bénéfice au bilan	33'453

Selon l'article 11 LBCN, l'attribution à la réserve légale doit s'élever à 40% du solde après versement de l'intérêt sur le capital de dotation. Les informations relatives aux exigences de publication liées aux fonds propres sont disponibles sur notre site www.bcn.ch

3.12 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers	A vue	Dénonçable	Durée d'échéance résiduelle				Immeubles	Total
			Jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	de 12 mois à 5 ans	de plus de 5 ans		
Actif circulant								
Liquidités	847'904							847'904
Créances résultant de papiers monétaires								
Créances sur les banques	76'477		322'588	298'000				697'065
Créances sur la clientèle	665	165'944	554'021	95'053	259'946	77'981		1'153'610
Créances hypothécaires	3'210	134'267	398'691	991'551	3'128'649	2'094'696		6'751'064
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	17							17
Immobilisations financières	24'934	36'538	17'029	20'004	250'375	58'536	719	408'135
Total de l'actif circulant	953'207	336'749	1'292'329	1'404'608	3'638'970	2'231'213	719	9'857'795
Exercice précédent	654'003	370'704	1'264'125	1'243'626	3'671'718	1'986'740	719	9'191'635
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	159'193		496'038	230'000	348'000	230'000		1'463'231
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		3'554'261						3'554'261
Autres engagements envers la clientèle	1'545'837		17'089	25'203	245'000	245'000		2'078'129
Obligations de caisse			17'393	38'548	134'960	28'578		219'479
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts			12'000	164'000	469'000	1'193'000		1'838'000
Total des fonds étrangers	1'705'030	3'554'261	542'520	457'751	1'196'960	1'696'578		9'153'100
Exercice précédent	1'988'807	2'840'606	189'510	453'466	1'315'126	1'736'441		8'523'956

3.13 Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes	Exercice de référence	Exercice précédent
Créances sur des sociétés liées	159'969	159'964
Engagements envers des sociétés liées	45'101	36'697
Crédits aux organes	19'860	23'153

Sont considérés comme sociétés liées les établissements de droit public du canton ou les entreprises d'économie mixte dans lesquelles le canton détient une participation qualifiée.

Les crédits et prêts aux organes sont accordés selon les mêmes principes que ceux à la clientèle. Ils sont octroyés aux conditions du marché en tenant compte d'un taux préférentiel par rapport à celui appliqué à la clientèle pour les prêts destinés à l'acquisition de leur propre logement uniquement.

- déduction de 1% pour les hypothèques à taux variable
- déduction de 0,75% pour les hypothèques à taux fixe

3.14 Répartition des actifs et passifs entre la Suisse et l'étranger

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	850'120	-2'216	508'397	2'234
Créances résultant de papiers monétaires			787	
Créances sur les banques	601'753	95'312	538'154	104'969
Créances sur la clientèle	1'146'351	7'259	1'148'955	7'389
Créances hypothécaires	6'751'064		6'518'399	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	17		41	
Immobilisations financières	395'841	12'294	352'030	10'280
Participations	20'815		20'199	
Immobilisations corporelles	38'543		39'226	
Comptes de régularisation	12'905		14'593	
Autres actifs	48'982		26'802	
Total des actifs	9'866'391	112'649	9'167'583	124'872
Passifs				
Engagements envers les banques	1'045'164	418'067	488'489	400'054
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	3'415'716	138'545	2'701'746	138'860
Autres engagements envers la clientèle	2'037'198	40'931	2'759'245	53'896
Obligations de caisse	219'479		252'666	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gages et emprunts	1'838'000		1'729'000	
Comptes de régularisation	33'503		34'366	
Autres passifs	56'907		32'832	
Correctifs de valeurs et provisions	37'619		40'060	
Réserve pour risques bancaires généraux	327'436		303'099	
Capital de dotation	100'000		100'000	
Réserve légale	202'022		192'202	
Autres réserves	35'000		35'000	
Bénéfice reporté	120		84	
Bénéfice de l'exercice	33'333		30'856	
Total des passifs	9'381'497	597'543	8'699'645	592'810

3.15 Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs situés en Suisse	9'866'391	98,87	9'167'583	98,66
Actifs situés dans d'autres pays	112'649	1,13	124'872	1,34
Total des actifs	9'979'040	100,00	9'292'455	100,00

3.16 Total des actifs et des passifs selon les monnaies les plus importantes pour la banque

	CHF	EUR	USD	Métaux	Autres	Total
Actifs portés au bilan	9'711'133	123'883	66'876	54'256	22'892	9'979'040
+ Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	67'232	18'662	3'443	178	768	90'283
Total des actifs	9'778'365	142'545	70'319	54'434	23'660	10'069'323
Passifs portés au bilan	9'777'949	110'628	58'456	9'654	22'353	9'979'040
+ Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	23'021	18'830	3'267	44'402	763	90'283
Total des passifs	9'800'970	129'458	61'723	54'056	23'116	10'069'323
Position nette par devise	-22'605	13'087	8'596	378	544	

4. Informations se rapportant aux opérations hors bilan (en milliers de francs)

4.1 Engagements conditionnels	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements par avals, cautionnements et garanties	20'537	20'309

4.2 Engagements irrévocables	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements et promesses de crédits	332'791	315'570

4.3 Instruments financiers dérivés ouverts	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montants des sous-jacents
Instruments de taux						
Swaps					50'435	900'000
Options (OTC)						
Contrats à terme, yc FRAs						
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	391	667	90'283			
Options (OTC)						
Total	391	667	90'283	0	50'435	900'000
Exercice précédent	2'707	321	89'098	22'496	7'531	1'150'000

4.4 Opérations fiduciaires	Exercice de référence	Exercice précédent
Auprès de banques tierces	8'402	8'288

5. Informations se rapportant au compte de résultat (en milliers de francs)

5.1 Indications d'un produit essentiel de refinancement dans la rubrique produit des intérêts et des escomptes	Exercice de référence	Exercice précédent
	néant	néant

5.2 Répartition du résultat des opérations de négoce	Exercice de référence	Exercice précédent
Opérations de négoce sur titres		
Devises et espèces	9'084	9'271
Métaux précieux	-106	-32
Total	8'978	9'239

5.3 Répartition des charges de personnel	Exercice de référence	Exercice précédent
Organes de la banque et personnel	31'277	31'574
Prestations sociales	8'881	6'958
Autres charges de personnel	1'617	1'650
Total	41'775	40'182

5.4 Répartition des autres charges d'exploitation	Exercice de référence	Exercice précédent
Coût des locaux	1'381	1'210
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	10'647	13'035
Autres charges d'exploitation	7'898	7'065
Total	19'926	21'310

5.5 Autres informations se rapportant au compte de résultat	Exercice de référence	Exercice précédent
Produits extraordinaires		
Utilisation de la réserve pour parrainage de manifestations culturelles et sportives	785	1'256
Utilisation de la réserve pour prix à l'innovation	578	250
Créances récupérées	365	556
Récupération intérêts compromis des années précédentes	199	204
Cession d'activités	2'167	
Provisions spécifiques, dissolutions de correctifs de valeurs supérieures aux constitutions, solde excédentaire		1'321
Divers produits hors exploitation	456	1'542
Total	4'550	5'129
Charges extraordinaires		
Attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	25'700	23'700
Coûts liés au parrainage de manifestations culturelles et sportives	0	1'256
Coûts liés au Prix à l'innovation	578	250
Diverses charges hors exploitation	52	11
Total	26'330	25'217